Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 17 (1946)

Heft: 9

Artikel: La villa romaine de Granges

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-825562

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vail, elle apporte du travail à la ville. Tandis qu'un Jura, un Seeland qui se dépeuplent, déversent une partie de leur misère sur Bienne.

Nous devrions étudier, avec beaucoup de minutie, la politique de concentration — dans laquelle nous ne sommes pour rien et qui n'a pas dépendu de nous, — mais dont nous avons profité. Le Jura ne peut vivre de l'agriculture seulement. Il lui faut des industries, comme il faut à l'Oberland, son hôtellerie et ses industries. Loin de les lui envier, Bienne doit l'aider à les conserver et l'aider à en implanter d'autres. Je pense au travail à domicile, qu'il faut envisager sous un autre angle que celui sous lequel on l'envisage parfois ; je pense à ces fabriques de fournitures, qui n'exigent pas, dans certains cas, une main-d'œuvre spécialisée.

Bienne et le Jura — c'est vrai aussi pour Bienne et le Seeland — doivent pratiquer une politique de collaboration active et comprendre qu'ils forment un tout économique.

Par de-là les intérêts particuliers des uns et des autres, il y a l'intérêt général, qui devrait unir nos efforts pour construire une œuvre commune.

Bienne, septembre 1946. RENÉ FELL

La villa romaine de Granges

Introduction

Il y a plus d'une centaine d'années déjà que le professeur François-Joseph Hugi avait constaté l'existence d'une construction romaine au sud du village de Granges. Et même les plans cadastraux de l'année 1870 mentionnaient ce singulier bâtiment !

En 1911, à l'occasion d'un cours de répétition, un groupe de soldats soleurois creuse une tranchée à cet endroit dans laquelle apparaissent bientôt des murs romains. L'archéologue cantonal, le professeur Eugène Tatarinoff, profite de cette découverte pour sonder le terrain. Il publie le résultat de sa fouille dans les journaux locaux, sans se prononcer toutefois sur le caractère de la trouvaille.

La fouille de 1940/1941

Le 1er mars 1940, le président de la Société suisse de préhistoire était invité par la Société du Musée de Granges à visiter le lieu-dit « Eichholz ». Le Dr Rodolphe Laur-Belart constatait, à parcourir ces champs, la présence d'une grande construction

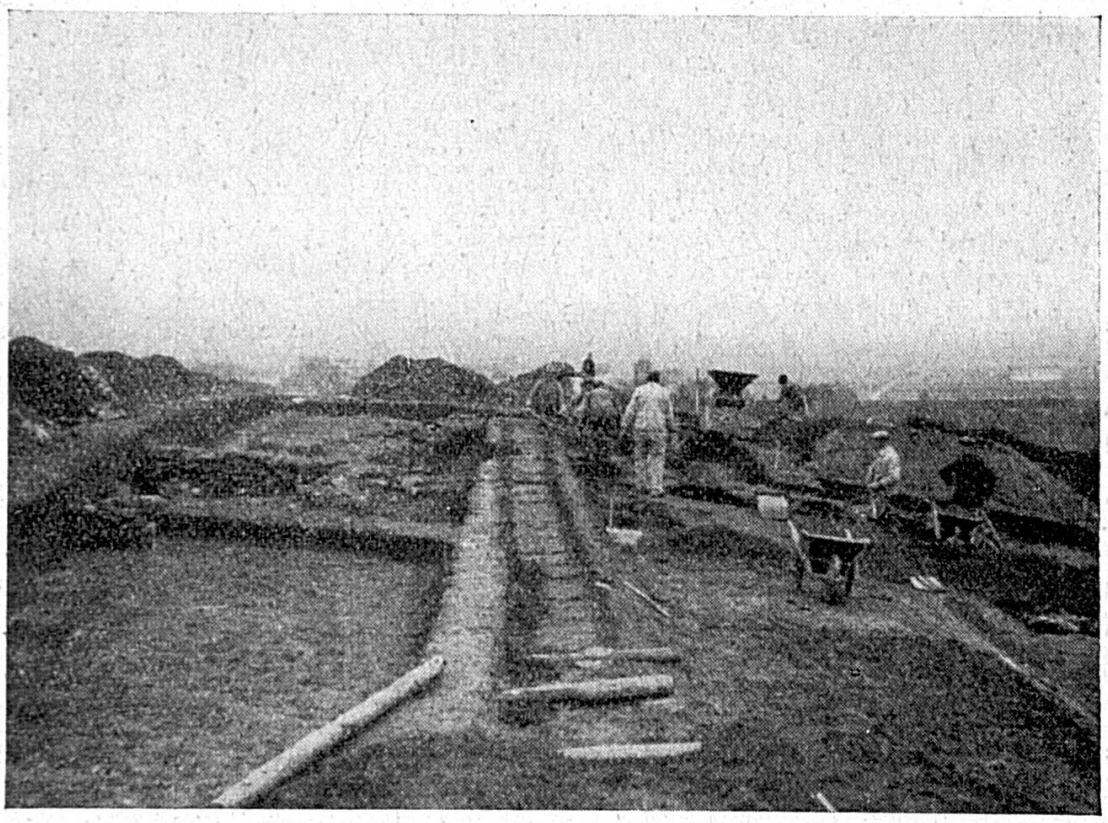

Vue du champ des fouilles

Cliché : Musée de Granges

La découverte d'une amphore

Cliché : Musée de Granges

romaine. A chaque pas, le visiteur marchait sur des tuiles, sur du mortier, sur des morceaux de poterie.

Avec l'appui du canton de Soleure, la Société du Musée de Granges décide donc de commencer des fouilles à cet endroit.

Sous la haute surveillance du professeur S. Pinösch, archéologue cantonal, les fouilles romaines de Granges ont commencé le 21 octobre 1940. La direction scientifique fut confiée au Dr R. Laur-Belart, puis à Alban Gerster, architecte diplômé à Laufon, tandis que la direction technique était assurée par J.-L. Karpf et Charles Hürbin. Les premiers coups de pioche sont donnés par six manœuvres ; plus tard leur nombre atteindra 15.

Dès la première tranchée tracée d'est à ouest, quatre murs sont mis à jour. Une seconde tranchée, plus au nord, montre des murs transversaux. Après deux semaines de travail, on pouvait constater l'existence d'une *villa* romaine.

Mais, la *villa* de Granges n'était pas une *villa* dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui. La *villa* romaine de Granges, *villa rustica,* était un domaine composé de la maison du maître et de tous les bâtiments relevant de l'économie domestique. Les paysans gallo-romains peu fortunés habitaient dans des *villa rustica,* tandis que les gens aisés avaient construit des *villa* dans le genre de celle de Vicques par exemple, où la maison du maître avait pris les proportions d'un véritable château.

La *villa rustica* de Granges correspond donc à ce que nous appelons une ferme, à un domaine rural, c'est-à-dire à un ensemble de bâtiments répondant à toutes les exigences d'une exploitation agricole.

La villa rustica de Granges

Dominant la vallée de l'Aar et située sur la petite colline de l'Eichholz, la *villa rustica* de Granges jouissait d'une situation merveilleuse et d'une vue splendide. Petite habitation de 32 sur 31 mètres, transformée à plus d'une reprise. Formée d'un carré, bâtie en pierres taillées, elle appartient au type des villa à portiques flanquées aux quatre coins d'une tour appelée *risalite.* Il est vrai que la *villa* de Granges ne possède que trois *risalites* ; elle ressemble étrangement à l'une des maisons domestiques de la *villa suburbana* de Vicques.

Au centre se trouvait une grande pièce mesurant 13 sur 16 mètres. Entre les *risalites* couraient les quatre portiques ou galeries ouvertes.

Des bains avaient été installés dans le *risalite* sud car les restes de piliers et d'une baignoire furent découverts en ce lieu. L'on peut donc conclure à l'existence d'un hypocauste ou fourneau souterrain.

Ajoutons que les fouilles de 1940/1941 ont permis de suivre les traces de petites constructions — le domaine agricole — mais les fondations sont dans un tel état qu'il est très difficile de s'en faire une idée.

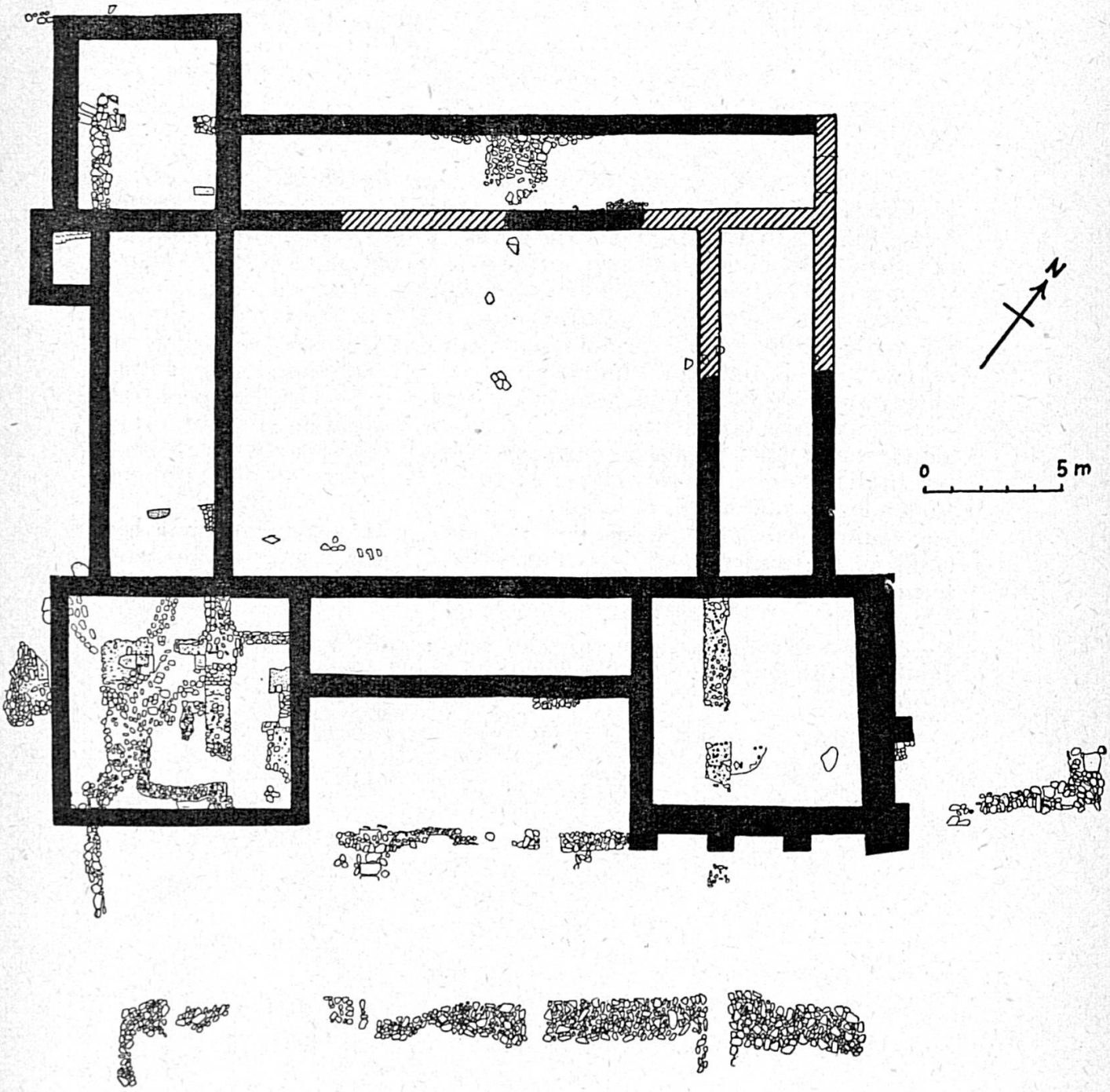

Le plan de la villa de Granges

Cliché : Musée de Granges

Tous ces bâtiments étaient recouverts d'un toit en tuile. Parmi les trouvailles, citons des restes d'amphores, des morceaux de crépissage colorés, des plaques de marbre, des morceaux de poterie, depuis la poterie indigène jusqu'à la poterie rouge, lustrée, sigillée et décorée. Signalons encore un denier en argent de l'empereur Vespasien.

Conclusion

Grâce aux efforts coordonnés de tous, de M. Alban Gerster, le spécialiste des *villa* et des routes romaines du Jura, du Dr R. Laur-Belart, du Dr H. Hugi, secrétaire de la Société du Musée et des personnes citées ci-dessus, une page inconnue et combien captivante de l'histoire de la ville de Granges a été ouverte. Après Wahlen, après Develier, après Vicques, la villa romaine de Granges, villa de la fin du premier siècle après Jésus-Christ, met en relief une fois de plus l'importance de la colonisation romaine chez nous et nous donne, une fois de plus, une vivante leçon de choses. L'Association pour la défense des intérêts du Jura qui s'intéresse à tous les facteurs de notre civilisation ne pouvait rester indifférente à ce problème historique. Aussi a-t-elle apporté sa modeste contribution.

Aujourd'hui, la colline de l'Eichholz a été aménagée par les soins de la Municipalité de Granges et cet endroit porte à présent le nom de Place romaine. [1]

---

[1] On peut consulter à ce sujet un rapport du Dr H. Hugi dans le Jahrbuch für solothurnische Geschichte 15. Band 1942.